

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article7608>

La France veut vendre le tiers de ses chars Leclerc

- Défense - France -



Date de mise en ligne : lundi 28 avril 2008

Spyworld Actu

Dans la plus grande discrétion, la France cherche à vendre cent vingt chars Leclerc à un pays étranger. La nouveauté, c'est qu'il ne s'agit pas de chars qui seraient fabriqués par leur constructeur, la société Nexter (ex-Giat Industries), mais bien de chars en dotation dans l'armée française. Celle-ci comptant 350 Leclerc en ligne (c'est-à-dire dans son inventaire, aptes au combat), c'est bien le tiers du parc national de chars de bataille dont le gouvernement veut se séparer. Les engins d'occasion seraient remotorisés par une société allemande, et mis au standard SX (avec caméra thermique et climatisation, entre autres).

Sollicitée par Le Point , une source de l'armée de Terre affirme que la vente concerne les quatre-vingt-deux chars Leclerc les plus vieux, mais Le Point maintient ses informations.

Le premier client potentiel approché a été l'Arabie saoudite, qui a décliné l'offre. Cette information a été confirmée au Point . De bons connaisseurs du dossier ont motivé les raisons qui, à leurs yeux, justifient la cession de bijoux de famille ; elles ne sont autres que celles exprimées le 11 septembre 2007 par le ministre de la Défense Hervé Morin : "On se rend compte aujourd'hui que quatre cents chars Leclerc ne représentent pas nécessairement l'équipement prioritaire pour nos armées." En conformité avec ce jugement, les opérations de vente sont donc lancées.

Pourtant, ce ne sont pas précisément des motivations "stratégiques" qui sont mises en avant par les promoteurs du dossier, mais, plus prosaïquement, des questions financières. Alors que l'armée de Terre dispose chaque année de 558 millions d'euros pour l'entretien et le "maintien en condition opérationnelle" (MCO) de l'ensemble de ses matériels - du Famas à l'hélicoptère de combat - les seuls chars Leclerc consomment bon an mal an entre le quart et le tiers de ce budget ! Selon des sources connaissant parfaitement cette affaire, les quinze chars Leclerc déployés au Sud-Liban depuis 2006 grappilleraient, à eux seuls, la moitié des crédits affectés au MCO du char de bataille français.

Mise en oeuvre d'une nouvelle politique d'emploi des matériels

Les arguments des "cavaliers" - les militaires de l'arme blindée-cavalerie - en faveur du char lourd, et de son maintien dans l'arsenal français, sont connus : dans un environnement de combat "pollué" par toutes sortes de munitions, seuls les chars de bataille peuvent résister. Même si le sort réservé par le Hezbollah aux chars israéliens Merkava (plusieurs dizaines ont été détruits à l'été 2006) ne milite pas précisément en faveur de cet argument. En France, de toute façon, c'est l'argument budgétaire qui est mis en avant...

À l'été prochain, l'armée de Terre procédera à la mise en oeuvre d'une nouvelle politique d'emploi de ses matériels. Quels qu'ils soient, ils seront tous placés dans l'une des quatre catégories suivantes : parc d'entraînement, pour les camps et les écoles ; parc permanent, affecté dans les unités ; parc d'alerte, disponible immédiatement pour une opération à l'étranger ; parc de gestion, les matériels étant dans ce cas soit mis en réserve sous cocon, soit envoyés en usine pour une reconfiguration. Concernant les Leclerc, 89 seront affectés à l'entraînement ; 117 au parc permanent ; 15 au parc d'alerte ; 175 au parc de gestion. Les cent vingt chars proposés à la vente devraient être pris sur ce dernier parc "de gestion", si les intentions actuelles du gouvernement sont confirmées.

Post-scriptum :

<http://www.lepoint.fr/actualites-so...>